## Annexe 1

## AMORTISSEMENT: METHODES UTILISEES

Catégories de biens amortis  Durée d'amortissement		
u amorussement		
Biens mobiliers de "faible valeur" (inférieur à 1 000 €)		
Immobilisations incorporelles Accusé de réception –	Ministère de l'intérieu	
Frais d'études (si non suivis de travaux) 98405	174	
Frais de recherches (si non suivis de travaux)  Acte Certifié exécutoire	9	
Frais de publicité et d'insertion pour marchés de travaux (si non suivis de travau Envoi Préfecture : 03/0		
Subventions d'équipement versées pour des biens mobiliers, du matériel et des études (que le bénéficiaire soit un organisme public ou privé	7/2015	
Subventions d'équipement versées pour des bâtiments et installations (que le bénéficiaire soit un organisme public ou privé)		
Subventions d'équipement versées pour des projets d'infrastructures d'intérêt national (que le bénéficiaire soit un organisme public ou privé)  30 ans		
Subvention pour les locaux du GIP MDPH (délibération spécifique du 15 octobre 2010) 1 an		
Concessions et droits similaires, brevets (dont logiciels) 5 ans		
Immobilisations corporelles		
Bâtiments administratifs 25 ans		
Bâtiments scolaires 25 ans		
Bâtiments sociaux et médico-sociaux  25 ans		
Bâtiments culturels et sportifs (dont musées) 25 ans Autres bâtiments publics 25 ans		
Immeubles de rapport 25 ans		
Autres bâtiments privés 25 ans		
Installations générales, agencements sur bâtiments publics (propriétés du		
Département)		
Réseaux de voirie Pas amorti		
Installations de voirie Pas amorti		
Réseaux divers (infrastructures) 20 ans		
Matériel industriel  Gros matériel de laboratoire  10 ans		
Petit matériel de laboratoire 5 ans  Matériel et outillage technique		
Gros outillage 10 ans		
Petit outillage 5 ans		
Véhicules industriels et matériel de fauchage 7 ans		
Engins de travaux publics et véhicules lourds 10 ans		
Installations générales, agencements et aménagements divers 15 ans		
Véhicules de transports		
Véhicules légers 5 ans		
Bibliobus, muséobus 10 ans		
Matériel de bureau et matériel informatique		
Matériel informatique 5 ans		
Petit matériel de bureau 5 ans		
Gros matériel de bureau 10 ans		
Matériel informatique scolaire 5 ans		
Autres matériels informatiques (gestion de réseau et gestion utilisateur)  5 ans		
Matériel de bureau et mobilier scolaire  Gros équipements  10 ans		
Gros mobilier de bureau et matériel scientifique 10 ans Petit mobilier de bureau et petit matériel 5 ans		
Matériel audiovisuel 5 ans		
Autres matériels de bureau et mobiliers		
Gros mobilier de bureau 10 ans		
Petit mobilier de bureau et matériel médical 5 ans		
Matériel audiovisuel 5 ans		
Matériel de téléphonie 5 ans		
Autres matériels spécifiques 5 ans		